

DATE LIMITE ET EXPÉDITION

La candidature, soumise par l'étudiant, devra parvenir à
l'adresse courriel suivante :

info@aqtr.qc.ca

au plus tard le **12 février 2010**

RENSEIGNEMENTS

Association québécoise du transport et des routes

514 523-644 poste 300

www.aqtr.qc.ca



1255, rue University, bur. 200
Montréal (Québec) H3B 3B2
CANADA

580, rue Grande-Allée Est, bur. 505
Québec (Québec) G1R 2K2
CANADA

www.aqtr.qc.ca

ÉDITION 2010



Pour favoriser la relève, récompenser les efforts des étudiants de programmes universitaires et collégiaux en transport ou dans des domaines connexes, et faciliter leur insertion dans l'industrie des transports.

CONDITIONS D'ADMISSIBILITÉ

Le candidat doit répondre aux quatre conditions suivantes :

- Être un étudiant de niveau collégial poursuivant un programme d'études en technologie de génie civil, logistique du transport, technique d'aménagement et urbanisme, etc. ou de niveau universitaire (premier, deuxième ou troisième cycle) poursuivant des études dans un domaine relié aux transports : génie civil, urbanisme, géographie, économie, etc.;
- Être citoyen canadien ou résident permanent au sens de la *Loi sur l'immigration de 1976*;
- Être résident du Québec au sens de la Loi et du Règlement sur l'assurance-maladie du Québec et de la Loi et du Règlement sur l'impôt du Québec;
- Être domicilié au Québec depuis au moins 1 an.

CRITÈRES DE SÉLECTION

Pour que la candidature d'un étudiant soit retenue, celui-ci devra s'être distingué de façon remarquable dans ses études. Les critères de sélection sont les suivants :

- Résultats scolaires : le candidat doit avoir obtenu une moyenne cumulative de 80 % ou plus pour ses études en cours de cycle;
- Réalisation d'un projet : le candidat doit avoir accompli avec succès un travail de session\recherche\stage\mémoire sur un sujet en rapport avec les domaines d'intérêt techniques de l'AQTR : circulation, environnement et planification, infrastructure sécurité routière, signalisation routière, systèmes de transport intelligents, transport collectif, transport de marchandises ou viabilité hivernale, logistique du transport.



RECONNAISSANCE DES RÉCIPIENDAIRES

Les bourses de l'AQTR seront remises lors de son congrès annuel, qui se tiendra les 29, 30 et 31 mars au Palais des Congrès à Québec. La cérémonie de remise des prix aura lieu le mardi 30 mars, lors du petit-déjeuner, entre 8 h et 9 h.

Les bourses sont offertes par :

	Niveau	Valeur	Montant en argent
	Maîtrise et doctorat	4 000 \$	3 000 \$
	Maîtrise et doctorat	4 000 \$	3 000 \$
	Baccalauréat	3 000 \$	2 000 \$
	Baccalauréat	3 000 \$	2 000 \$
	Baccalauréat	3 000 \$	2 000 \$
	Collégial	2 000 \$	1 000 \$
	Collégial	2 000 \$	1 000 \$

Chacune des catégories comprend aussi :

- Une inscription gratuite au congrès annuel 2011 de l'AQTR;
- Une adhésion gratuite d'un an pour être membre à l'AQTR;
- Un siège sur une direction technique de l'AQTR, au choix du récipiendaire.

DOSSIER DE CANDIDATURE

- Débuter obligatoirement par une page de titre, comprenant les éléments suivants :
 - nom, prénom, coordonnées complètes, numéro de téléphone et courriel du candidat;
 - nom, prénom, numéro de téléphone d'un professeur enseignant du candidat;
 - établissement scolaire du candidat;
 - nom complet du programme étudié par le candidat.

Compter tout au plus 10 pages, incluant les photos, les diagrammes, les tableaux, etc.;

- Inclure le dernier bulletin scolaire du candidat;
- Faire parvenir par courriel à l'AQTR, en format PDF;
- Être rédigé dans un excellent français.